

Présents. Mme Brigitte MOYA Neire, Mme MARIEU Sylvie 1<sup>ère</sup> adjointe, Mme PASCAL Marion, Mme BAK Marie, Mr PERIER Roland, Conseillers.

Le quorum étant atteint, la séance commence à 17<sup>h</sup>10.

Point 1. RPS.

Remplacement réseau LoLo 82,19% - OK, nous sommes dans les clous.

Accepté à l'unanimité.

Point 2. Commission extra municipal

Mrs ANDRAVER, Luc, TURPEAULT, Nicolo POULOS Anne et Dimitri BOUTHIAUX Daniel, ainsi que toute personne en fera la demande. La commission est reconduite, à l'unanimité.

Point 3 Retrait de l'AMO - PLU.

Mr J. Pierre MOYA se retire du de la sa collaboration en tant qu'AMO dans l'élaboration du PLU. ~~Acceptation du retrait~~ Acceptation du retrait de Jean Pierre 4 pour 1 abstention.

Point 4. Temps de travail de la fonction publique.

Le lundi de pentecôte accepté à l'unanimité.

Point 5. Convention fixant les modalités de participation financière Ecole St Michel.

Demande de St Michel montant 8868,40 €

Après étude, il s'avère que certaines demandes en particulier les activités péri-scolaires, ne couvrent pas la mairie d'Arbeuses.

Seules les dépenses concernant l'école, en fonctionnement, sont à partager avec St Michel.

Refus de signer la convention avec la commune de St Michel pour un montant 8868,40 €. à l'unanimité.

Point 6. Baux ~~normés~~. normés.

Accord pour ~~être~~ ester en cessation à l'unanimité.

Point 7 Demande de recordement de l'AEP pour Hans VARESIANO et BERNARD.

Le budget ne nous permet pas d'assurer cette dépense de 45000 environ. De plus tant que la sécurité concernant l'alimentation en eau potable n'est pas assurée, nous ne pouvons accepter la mise en place du recordement. Refus à l'unanimité.

Point 8 DETR.

Acceptation de demande de DETR pour les ~~renovation~~ de logements ~~collectifs~~ <sup>sociaux</sup>. A l'unanimité.

Questions diverses.

Eglise : Etude sol. Convention avec M. COTTEN, architecte  
PNRL.

Compteur d'eau au château. Devis APC refusé, demande de 2 autres devis.

A voir au prochain conseil, la location pour les associations communal.

la séance se termine 18h38.